

Relevé des décisions du Président  
Prises en vertu de la délibération n° 110/2021 portant délégation de pouvoirs de  
l'organe délibérant au Président

(Article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales)

Décision n° 45/2023 portant renouvellement de l'adhésion à l'association **Essonne Développement** pour l'année 2023 pour un montant de cotisation de **3 000 € TTC**

Question : je n'ai pas posé la question en 2022, je le fais cette année. Pouvez-vous nous donner plus d'explication sur cette adhésion. Notamment nous expliquer ce à quoi nous avons droit et ce qui a déjà été réalisé ?

Décision n° 46/2023 portant **avenant n° 1** au lot 3 « **Flotte automobile** » du marché n° 2021FCS-008 relatif au service d'assurances

Question : raison de cet avenant ?

Décision n° 47/2023 portant demande de **subvention** au titre du Contrat Territorial de Développement Culturel (CTDC) au Département de l'Essonne pour la période 2023-2025, d'un montant de **98 601 € HT**

Questions ; sur quels projets/actions faisons-nous cette demande ? A ce stade, peut-on considérer qu'elle est acquise ?

Décision n° 48/2023 portant attribution d'un accord-cadre à bons de commande sans publicité ni mise en concurrence portant sur la **fourniture et la livraison de baguettes de pain** pour la restauration scolaire et les accueils de loisirs gérés par la CCEJR à la société **TOUFLET BOULANGER** pour une période du 13 mars au 31 décembre 2023, pour un montant maximum de **36 000 € HT** sur toute sa durée

Question : Touflet boulanger semble être une chaîne de boulangerie. N'est-il pas possible de relocaliser cette prestation ?

Décision n° 49/2023 portant **adhésion au groupement de commande** pour l'acquisition de **véhicule de services** en location longue durée ou en location avec option d'achat pour des **services d'aides à domicile**

Question : quel est ce groupement de commande ?

Décision n° 50/2023 portant **adhésion au groupement de commande** pour le **nettoyage courant** de différents bâtiments gérés par la **Communauté de Communes Entre Juine et Renarde** et par la **Commune de Saint-Yon**

Question : idem que la 49. Quels avantages tirons-nous de ce groupement ?

Décision n° 51/2023 portant **avenant n° 2** au marché public relatif à la maîtrise d'œuvre pour la création de réseaux d'assainissement et d'une station de traitement sur la commune de Villeneuve-sur-Auvers avec la société **ARTELIA**, d'un montant de **40 410,29 € HT**

Question : Si je me réfère au calendrier prévisionnel indiqué dans l'article du Républicain du 14/04/2022, nous en serions à la phase de « réalisation du réseau public ». Pouvez-vous nous mettre au courant des étapes de cette réalisation et de cette mise en place ? Quel modèle de station d'épuration va-t-il être mis en place ? selon quel échancier ?

Décision n° 52/2023 portant attribution d'un marché public sans publicité ni mise en concurrence portant sur l'acquisition d'une **carte interactive** de la mobilité à la société **AFA-MULTIMEDIA** pour un montant de **3 360 € HT**

Question : en commission attractivité du territoire, je posais la question sur la possibilité d'avoir une carte des réseaux de transport sur notre territoire. Il m'avait été répondu que cela pouvait être mis en place au travers d'une carte interactive. Ce qui est fort

intéressant...quand on dispose des outils de dématérialisation. Qu'envisageons-nous pour les personnes non pourvues de portable ?

Décision n° 53/2023 en cours

N/A

Décision n° 54/2023 portant demande de **subvention** auprès du Département de l'Essonne relative à la pose d'une **sonde de mesure** au point A2 de la station de traitement des eaux usées de la Commune d'Etréchy pour un montant de **2 701,66 € HT**

Question : nous décidions d'un achat précédemment. Sur quoi porte celui-ci ?

Décision n° 55/2023 portant attribution d'un marché public sans publicité ni mise en concurrence portant sur une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation du marché d'assurance « Dommages aux biens » à la société **ACAOP** pour un montant de **3 600**

**€ HT**

Question : de quoi s'agit-il ?

Décision n° 56/2023 portant demande de **subvention** auprès de la **Région Ile-de-France** dans le cadre de l'appel à projet « Modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse », d'un montant de **9 300 €**

Question : s'agit-il de cette subvention figurant dans le ROB en ressources externes. Si oui, est-ce un réajustement ou y a-t-il une autre subvention attendue de 1200 € ?

Schéma directeur de voirie et éclairage public : 200 000€ - Subventions pour le schéma directeur de l'éclairage public : 10 500€

Décision n° 57/2023 portant renouvellement de l'abonnement à la **Gazette Pass** pour une période d'un an à compter de septembre 2023 pour un montant de **1 995 € TTC**

Question : Pour une fois, nous anticipons. Le précédent abonnement s'était fait en septembre 2022 mais à 1875 € TTC. L'augmentation me semble importante

Décision n° 58/2023 en cours

N/A

Décision n° 59/2023 portant attribution du lot n° 1 « Secteur de la Juine » de l'accord-cadre à bons de commande portant sur les travaux d'entretien, d'aménagements ponctuels et de sécurité des voiries, trottoirs et pistes cyclables, sur l'ensemble du territoire de la CCEJR, à la société **ESSONNE TP** pour une durée d'1 an renouvelable 3 fois et un **montant maximum de 2 500 000 € HT** sur toute sa durée

Question : voir plus bas

Décision n° 60/2023 portant attribution du lot n° 2 « Secteur de la Renarde » de l'accord-cadre à bons de commande portant sur les travaux d'entretien, d'aménagements ponctuels et de sécurité des voiries, trottoirs et pistes cyclables, sur l'ensemble du territoire de la CCEJR, à la société **COLAS France SAS Territoire IDF Normandie** pour une durée d'1 an renouvelable 3 fois et un **montant maximum de 2 500 000 € HT** sur toute sa durée

Question : en début d'année, vous nous présentiez les attributions de lot 1-2-3 sur l'accord cadre à bons de commande n° 2022-AO-TX-001 (décisions 10-11/2023). Il était question comme ici des secteurs Juine (8 communes), Renarde (8 communes). De quel bon de commande s'agit-t-il pour ces 2 décisions ? De plus, il y a certainement eu appel d'offre. Quels en sont les résultats ?